



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 juin 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23 mai 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 6 juin 2002

**2, Place des Tribunaux : Acquisition de l'immeuble appartenant à  
M. JULIENNE Jean-Max en vue de l'aménagement de la Place**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,  
M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme  
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.  
Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie  
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, M.  
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie  
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle  
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Bernard BELLEC donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.  
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Mme Isabelle RONDEAU.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2002**

DELIBERATION D20020176

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**2, Place des Tribunaux : Acquisition de l'immeuble appartenant  
à M. JULIENNE Jean-Max en vue de l'aménagement de la Place**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Derrière l'Hôtel de Ville, la Place des Tribunaux relie 5 rues : la rue Emile Bèche, la rue de l'Abreuvoir, celle du Palais, celle de Jeanne d'Arc et la rue de l'Ancien Musée. Cette place forme un carrefour important dont un côté composé d'immeubles en saillie sans intérêt architectural (entre la rue Jeanne d'Arc et la rue de l'Ancien Musée) constitue un handicap.

En vue d'un remodelage de cette place qui devra intervenir dans les prochaines années, il convient de saisir les opportunités d'acquisition pour, une fois la maîtrise du foncier assurée, mettre en œuvre le projet qui aura été retenu.

Dans cette perspective, l'immeuble sis au 2 Place des Tribunaux et au n° 21 rue de l'Ancien Musée cadastré section BP n° 71 est à vendre au prix de 44 972,46 € (conforme à l'avis du Domaine), les frais d'agence s'élevant à 6 097,96 €. Son propriétaire est d'accord pour le céder à la Ville au prix indiqué.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite ci-dessus ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits s'y rattachant étant imputés au chapitre 908-8241-2138 du Budget.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)